

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Morat, le 3 juillet 2020

### Produits de dégradation des produits phytosanitaires dans l'eau du lac L'eau potable peut toujours être consommée sans problème

La Confédération a étendu fin janvier 2020 la liste des produits de dégradation du produit phytosanitaires chlorothalonil qui sont classés comme pertinents. Des mesures effectuées par le canton de Fribourg montrent que dans l'eau potable produite par l'usine de production des eaux du lac d'IB-Murten, la contamination par un produit de dégradation nouvellement mesuré dépasse la valeur maximale. L'entreprise examine actuellement les contre-mesures possibles avec le canton. Les autorités assurent que l'eau potable en Suisse peut être consommée sans hésitation malgré la contamination par les produits de décomposition des pesticides.

En février 2020, IB-Murten a informé le public de la contamination de l'eau potable dans la région de Morat par des produits de dégradation (appelés métabolites) du pesticide chlorothalonil. Des mesures effectuées par le canton de Fribourg avaient montré que la qualité de l'eau potable dans la région de Morat était bonne à très bonne. Dans la zone du "Champ Raclé" et dans le bassin versant de la nappe phréatique de Salvenach "Grissachmatt", les valeurs maximales ont toutefois été dépassées pour certains des produits de dégradation. IB-Murten a réagi immédiatement : L'eau potable provenant des deux captages d'eau souterraine n'a pas été utilisée depuis lors. Les mesures du canton avaient également montré que la contamination de l'eau produite par l'usine de production des eaux du lac était bien inférieure à la valeur maximale. IB-Murten a donc supposé précédemment que le mélange de l'eau potable extraite du lac est une mesure appropriée pour garantir la qualité de l'eau potable à long terme.

#### Contamination excessive de l'eau du lac par un produit de dégradation nouvellement mesuré

Le 31 janvier 2020, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a étendu la liste des produits de dégradation du chlorothalonil classés comme pertinents. De récentes mesures effectuées par le canton de Fribourg montrent maintenant que le niveau maximal d'un produit de dégradation nouvellement répertorié est dépassé dans l'eau du lac. Charles N. Moser, CEO d'IB-Murten: «Ce résultat nous a surpris. Nous sommes appelé à passer les choses au peigne fin. Nous étudions actuellement les contre-mesures possibles et les présenterons au canton de Fribourg au plus tard à la fin du mois de juillet.» À court terme, selon M. Moser, l'accent est mis sur le mélange d'eau provenant de différentes sources et sur l'approvisionnement externe en eau auprès d'autres fournisseurs d'eau potable. Parallèlement à cela, IB-Murten recherche également des solutions durables à long terme afin d'être prêt pour l'avenir. Par exemple, la contamination de l'eau potable

par des produits de dégradation doit être surveillée plus étroitement, tout comme le développement de nouvelles technologies de filtrage. En outre, IB-Murten intensifie la coopération avec d'autres distributeurs d'eau et fournisseurs régionaux afin d'échanger des expériences.

## **Selon les autorités, l'eau potable peut être consommée sans hésitation**

Dans une lettre adressée aux chimistes cantonaux le 31 janvier 2020, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a déclaré que l'eau potable en Suisse peut toujours être bue sans hésitation - même lorsque les niveaux maximums de produits de dégradation du chlorothalonil sont dépassés : «Il n'y a pas de risque immédiat pour la santé dû aux métabolites du chlorothalonil. Les consommateurs peuvent continuer à consommer de l'eau potable.» La raison en est que la Confédération a délibérément fixée les niveaux maximums dans l'eau potable à un niveau très bas, en accord avec le principe de précaution. Ils sont principalement destinés à montrer où il faut agir. Charles N. Moser, CEO, a déclaré: «En tant que fournisseur d'eau potable responsable, nous regrettons profondément la situation actuelle. Le chlorothalonil est utilisé dans l'agriculture depuis 1974. Il n'est que lentement dégradé dans le sol. Malheureusement, nous ne pouvons rien y faire. Nous nous félicitons donc de cette interdiction. Maintenant, nous voulons regarder vers l'avenir et chercher des solutions avec le canton et la Confédération.»

## **Communication transparente sur la qualité de l'eau**

Il est important pour IB-Murten de fournir aux consommateurs des informations transparentes sur la qualité de l'eau potable dans la région de Morat. Sous la rubrique «[www.ibmurten.ch](http://www.ibmurten.ch) > savoir > Combien de substances étrangères sont présentes dans l'eau potable?», l'entreprise a mis en ligne diverses informations de fond ainsi que des questions et réponses sur le sujet. Comme l'explique Moser : "Le chlorothalonil est un sujet qui fait l'objet d'un débat émotionnel dans les médias et le public dans toute la Suisse. Je comprends cela. Cependant, en tant que fournisseur d'eau potable, nous ne pouvons pas répondre à toutes les questions. Nous avons donc décidé d'inviter des experts de la Confédération à Morat pour répondre aux questions de la population lors d'une séance d'information. En raison de la situation du coronavirus, cela n'est malheureusement pas possible actuellement. Toutefois, j'espère vivement que nous pourrons organiser un tel événement dans un avenir prévisible.»

## **Plus d'information**

Industrielle Betriebe Murten

Charles Nicolas Moser

CEO

Tel.: 026 672 92 20

Mobile: 079 628 62 71

[info@ibmurten.ch](mailto:info@ibmurten.ch)

[www.ibmurten.ch](http://www.ibmurten.ch)

De plus amples informations sont affichées en permanence sur notre site Web.

# IBMURTEN

Gut versorgt. Bien servi.

## Vue d'ensemble d'IB-Murten

Les Services industriels de Morat (IB-Murten) approvisionnent quelque 9000 habitants et habitantes de Morat, Meyriez et Montilier en électricité, eau potable et chaleur. Elle propose également une large gamme de services dans le domaine de la technique de bâtiment. IB-Murten est une entreprise autonome de droit public de la Ville de Morat qui emploie 37 collaborateurs et collaboratrices, dont 4 apprentis.